

## SAINT PAUL DE JARRAT (Ariège) DISPARITION DE CHATS

Dans notre pays, lorsqu'un chat disparaît du domicile de son maître, l'amalgame est vite fait, ce sont les piègeurs.

De telles accusations à la légère sont inacceptables car elles ternissent injustement notre image de marque.

Nous devons par tous les moyens combattre ces affirmations récurrentes et diffamatoires.

Je vous livre ci-dessous, un résumé de la missive, ciblée, entre autres vers les piègeurs, que j'ai eu le déplaisir de trouver dans ma boîte aux lettres.

*« Je m'appelle WINNY. Je suis un magnifique chat blanc teinté d miel, stérilisé et tatoué : FZG455.*

*Alors que ma maîtresse hospitalisée rêvait de me retrouver à son retour à domicile, je suis allé vadrouiller aux alentours de mon lieu de vie en apparence si tranquille, sur la commune de SAINT PAUL de JARRAT, où j'ai connu tant d'autres chats avant moi étrangement disparus.*

*Il est probable que les individus qui nourrissent une haine viscérale envers la gent féline ou tout autre animal, n'affectionnent guère le genre humain.*

*Sinon derrière chaque chat massacré, empoisonné, piégé, criblé de plombs, ils percevraient le cœur meurtri et brisé du maître aimant.....*

*J'ose espérer pour eux et leur environnement qu'un jour, la conscience de cette minorité d'individus frémissera..... se convertira à plus de douceur.*

*En attendant, si vous m'apercevez, appelez ma maîtresse Mme X au 05 61 ..... »*

### Ci-après, réponse adressée à l'intéressée.

Madame X  
Rue des .....  
09000 SAINT PAUL DE JARRAT

le 22 octobre 2007,

Madame,

J'ai bien eu votre message dans ma boîte aux lettres, concernant la disparition de votre chat Winny. Croyez que je comprends votre chagrin au regard de cet animal qui, je n'en doute pas, vous apporte de grandes joies quotidiennes.

Cependant dans votre missive, vous soupçonnez, entre autres, les piègeurs.

Je suis moi-même piègeur agréé par le préfet de l'Ariège, et à ce titre, je souhaite réagir et apporter quelques éclaircissements sur la mission qui est la nôtre, afin d'apaiser vos soupçons en direction des piègeurs.

Le but du piégeage dans notre société moderne est de maîtriser l'expansion d'espèces classées nuisibles par arrêtés ministériels et préfectoraux. Certaines espèces comme le renard sont aujourd'hui porteuses de très graves maladies transmissibles à l'homme. A elle seule l'échinococcose alvéolaire provoque la mort de 400 personnes par an, sans compter la rage, tout aussi redoutable et mortelle. D'autres maladies virales, bactériennes ou parasitaires, véhiculées par les mustélidés, cricétidés et autres capromyidés... posent aussi des problèmes de santé publique. Je citerais la gale sarcophitique, la leptospirose, les pestiviroses, fièvres diverses, tenias, toutes les zoonoses... qui atteignent aussi nos chers animaux de compagnie et souvent leurs maîtres. Sans une régulation efficace des espèces nuisibles, nous pourrions nous trouver débordés sur le plan sanitaire public.

Par ailleurs, les piégeurs sont agréés au titre de la protection de l'environnement et le fruit de leur travail permet aussi, de voir avec bonheur, se multiplier de nombreuses espèces classées protégées. Sans le piégeage, c'est la disparition assurée de la petite faune sauvage que nous aimons tous. **Vous, comme nous !!!**

Par le piégeage nous protégeons, petits oiseaux, écureuils, genettes, loutres, vison d'Europe, marmottes... la liste serait trop longue à se vouloir exhaustive. Un seul exemple : Savez-vous **qu'une pie** est responsable de la disparition de 30 oisillons, mésanges, chardonnerets, rouges-gorges...etc. par an ?

Mais, je mets l'accent sur mon propos, **en aucune manière les piégeurs, ne capturent des chats ou des chiens. Ce n'est pas dans l'éthique de notre mission !** Les dispositifs de capture utilisés et soumis à homologation ministérielle, sont conçus pour éviter ce genre de prise. Et, si par mésaventure, un animal domestique était capturé, fait très rare, il serait remis à la fourrière afin d'être restitué à son propriétaire.

Aucun mal ne serait fait à l'animal. Nous avons, nous piégeurs, le sens des responsabilités et nous ne sommes pas comme vous le prétendez clairement « *des individus qui nourrissent une haine viscérale envers la gent féline ou tout autre animal* ».

**Ces gens détestables, ne sont pas dans nos rangs !!!  
Voyez ailleurs !!!**

**Nous ne sommes pas, nous piégeurs, inhumains et stupides au point de détruire notre image de marque, par des méthodes indignes de notre déontologie et qui ne nous apporteraient rien de positif, bien au contraire. Ce serait scier la branche sur laquelle nous sommes solidement assis.**

Fort heureusement, il existe un organisme de police de la chasse, ONCFS, qui veille et réprime sévèrement, ces agissements intolérables. Peut être pourriez-vous vous rapprocher de cet organisme pour savoir ce qu'il est advenu de votre chat.

Par ailleurs, je porte à votre connaissance, que dans certains cas de divagation d'animaux domestiques, le propriétaire de l'animal, pourrait se voir infliger une amende, voire des poursuites. En effet, l'article L211-23 du Code Rural dit ceci :

*-« Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui..... »*

Alors chère madame si je comprends bien et approuve totalement votre désarroi, **je ne peux raisonnablement accepter vos suspicions de piégeage à mon égard**, concernant le devenir de votre animal préféré.

Croyez bien madame que si j'aperçois votre chat, je mettrai tout en œuvre pour soulager votre chagrin et je me ferai un grand plaisir de vous signaler sa présence en un point précis, faute de pouvoir le récupérer.

Vous pouvez vous tranquilliser sur la mission **des piégeurs agréés**, ils ne feront aucun mal, je le redis, à votre cher compagnon.

Je vous suis, Madame, tout dévoué à la recherche de WINNY et vous prie d'agréer toute ma considération avec mes meilleures salutations.

Serge Y  
Piégeur agréé